



Herbe Hebdo

Conseil collectif sur la production fourragère à destination des élevages de Côte-d'Or

N° 14 - Mardi 4 juin 2019

Calendrier fourrager : les repères pour gérer vos prairies

Somme de températures cumulées depuis le 1 ^{er} février (base 0°-18°)	200 - 220 °C *	300 - 350 °C	500 - 550 °C	700 - 800 °C	1000 °C	1200 °C	1400 °C	> 1400 °C
	Apport d'azote	Mise à l'herbe	Fin déprimage Epi 5 cm	Fauche précoce Epi 10 cm – Début épiaison	Foin précoce Début floraison	Foin moyen Floraison	Foin tardif médiocre Début grainage	Grainage

* Somme de températures cumulées depuis le 1^{er} janvier (base 0°-18°)

Situation agro-météorologique au 31 mai

Sommes de température depuis le 1 ^{er} février et pluviométrie (mm) depuis le 1 ^{er} janvier et sur les 10 derniers jours				
Station	Altitude	Cumul T°	Pluvio (mm)	Pluvio 10 j (mm)
SAVIGNY-LES-BEAUNE	246 m	1179	228	5,6
TAVAU (39)	195 m	1165	254	9,0
CHAMBLANC-SEURRE	182 m	1152	225	8,9
DIJON-LONGVIC	219 m	1141	202	0,0
MONTBARD	209 m	1128	295	6,5
SAINT-ANDRE (89)	300 m	1095	219	3,4
POUILLY-EN-AUXOIS	412 m	1073	253	5,2
JOURS-LES-BAIGNEUX	392 m	1051	287	6,0
SEMUR-EN-AUXOIS	314 m	1048	206	5,0
CHATILLON-SUR-SEINE	262 m	1040	251	3,0
ARNAY-LE-DUC	390 m	1031	233	7,4
TIL-CHATEL	283 m	1030	202	0,4
SAULIEU	586 m	984	308	5,2
ST-MARTIN-DU-MONT	578 m	971	258	2,2

A partir des données Météo-France

Beaucoup d'entre vous ont profité de la récente fenêtre météorologique pour récolter le fourrage issu des méteils, prairies temporaires et prairies permanentes. Au niveau du mode de récolte, enrubannage et foin se côtoient sur le terrain selon le type de couvert et la biomasse présente.

Pour ceux ayant choisi de récolter sous forme de foin, prudence quant à l'échauffement des bottes. **Un fourrage jeune est riche en sucres solubles très favorables à un échauffement des bottes si la teneur en MS est inférieure à 85%**. Outre le risque « incendie », un échauffement est pénalisant pour la valeur alimentaire du fourrage car il entraîne une perte énergétique et une diminution de la digestibilité des protéines.

Prendre la température à l'intérieur des bottes ainsi que son évolution sur plusieurs jours sont un moyen fiable pour estimer si la botte peut être stockée ou non. Vous trouverez ci-dessous quelques repères pour interpréter la température mesurée dans la botte.

Enfin, pour ceux qui souhaitent anticiper leurs rations hivernales et gagner en précision dans leur plan de rationnement, **il est conseillé de faire analyser son fourrage** dès à présent. Un prélèvement dans plusieurs andains permet de constituer un échantillon représentatif et de gagner en précision dans l'analyse de la ou des parcelles à analyser.

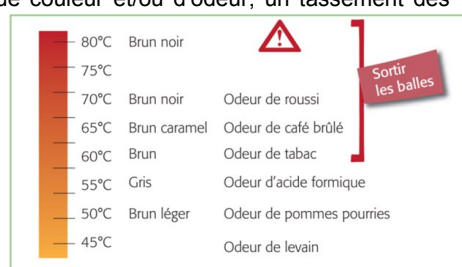
La température interne des bottes, un bon indicateur de leur taux d'humidité

⇒ En dessous de 45°C, la température est « normale » et les bottes peuvent être stockées.

⇒ Une surveillance de la température et de son évolution au cours du stockage est conseillée.

⇒ Un changement de couleur et/ou d'odeur, un tassement des bottes mais aussi un dégagement de vapeur d'eau sont des signes que la température s'élève.

⇒ Une sonde est disponible sur demande au pôle agricole de Créancey.



(Source : Programme Herbe et fourrages Centre)

Prairies temporaires : quand effectuer la seconde coupe ?

Le rythme d'exploitation dépend des espèces présentes. Dans le cas d'une prairie à base de **ray-grass**, il est conseillé de réaliser la seconde coupe **40 jours** après la première. Pour des prairies à base de **dactyle** ou de **fétuque**, le délai est de **60 jours** maximum entre les deux coupes.

Pour les prairies temporaires à base de **légumineuses**, la valeur alimentaire diminue rapidement dès que l'on atteint le stade floraison. Un délai d'exploitation compris entre **40 à 45 jours** entre deux coupes est conseillé. Néanmoins, pour assurer sa pérennité, il est conseillé de laisser fleurir la luzerne une fois par an (généralement en 3^{ème} coupe et 10% de pieds de luzerne en fleur suffisent).

Rédaction :

Florent GAVARD - Conseiller bovins viande et fourrages
Tél : 06.49.81.32.38 - florent.gavard@cote-dor.chambagri.fr